

<b>En 2016, un plan d'investissement exceptionnel pour l'entretien des réseaux routiers et fluviaux .....</b>	<b>4</b>
<i>Près de 300 M€ pour des travaux d'entretien des routes nationales .....</i>	<i>5</i>
<i>70 M€ pour des travaux d'entretien du réseau fluvial .....</i>	<i>6</i>
<b>Une enveloppe exceptionnelle de 100 M€ en 2015 : 100 % des chantiers réalisés .....</b>	<b>7</b>
<b>La carte des chantiers d'entretien du réseau routier national .....</b>	<b>9</b>

**« Préserver notre patrimoine routier et fluvial est un devoir :  
c'est investir dans l'avenir tout en soutenant dès aujourd'hui  
l'activité et l'emploi dans les territoires »**

**Alain Vidalies**

Secrétaire d'Etat chargé des Transports,  
de la Mer et de la Pêche

## En 2016, un plan d'investissement exceptionnel pour l'entretien des réseaux routiers et fluviaux

**Nos infrastructures routières et fluviales sont les artères vitales des territoires et de notre économie.** L'investissement dans la qualité de ces réseaux est à ce titre plus qu'une nécessité, c'est une préparation de l'avenir.

**Alain Vidalies a donc décidé de faire de la maintenance de ces infrastructures sa priorité**, comme il l'a fait pour le ferroviaire. La préservation de ce patrimoine existant participe d'une politique de transport durable, afin d'éviter une perte de valeur par manque d'entretien.

Il s'agit d'une réponse attendue par les citoyens et les entreprises pour des équipements performants, mais aussi d'un soutien ambitieux et durable à l'activité et à l'emploi.

En effet, **l'entretien des réseaux est une activité fortement génératrice d'activité et d'emploi pour les entreprises de travaux publics**, un secteur durement touché par la crise ces dernières années. Tout investissement dans ces réseaux est à ce titre synonyme d'emplois immédiats, utiles et durables.

**Le Gouvernement a donc décidé pour 2016 d'engager une relance de l'investissement exceptionnelle dans l'entretien des routes nationales et des voies navigables.**

Les moyens sont portés cette année à **un niveau sans précédent**, notamment grâce à **une enveloppe exceptionnelle de 150M€.**

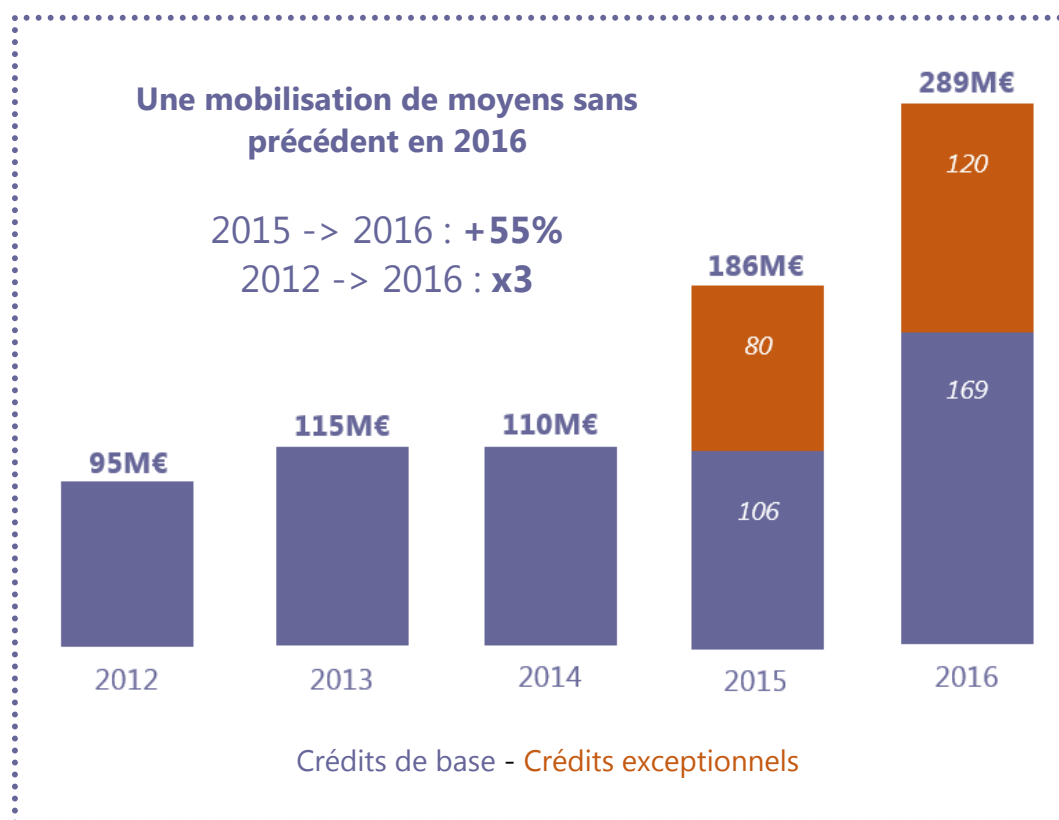
Ce sont **plus de 400 chantiers de réfection du réseau routier national** non concédé, ainsi qu'une centaine de travaux de modernisation des voies navigables, qui vont être **immédiatement engagés partout en France.**

**Dès 2015, Alain Vidalies avait engagé un effort de 100M€ exceptionnels pour l'entretien de ces infrastructures.** La relance de l'investissement en 2016 vient amplifier cette mobilisation.

*L'enveloppe exceptionnelle de 150M€ mobilisée pour 2016 correspond à une augmentation du plafond de l'AFITF, dont les moyens dépassent ainsi le seuil de 2 Md€.*

## PRES DE 300 M€ POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES

En 2016, **près de 300 M€** seront consacrés à **plus de 400 opérations** de régénération des routes nationales : **une hausse de 55% des moyens en un an, un triplement depuis 2012**. Le niveau d'investissement dans les routes sera cette année **le plus élevé depuis 10 ans**.



Il s'agit de réaliser des travaux de gros entretien mais également de mise à niveau en matière de protection de l'environnement. Ces chantiers, prêts à être immédiatement lancés par les Directions interdépartementales des routes (DIR), **bénéficient directement aux agences locales et PME de travaux publics et à l'activité sur l'ensemble du territoire**.

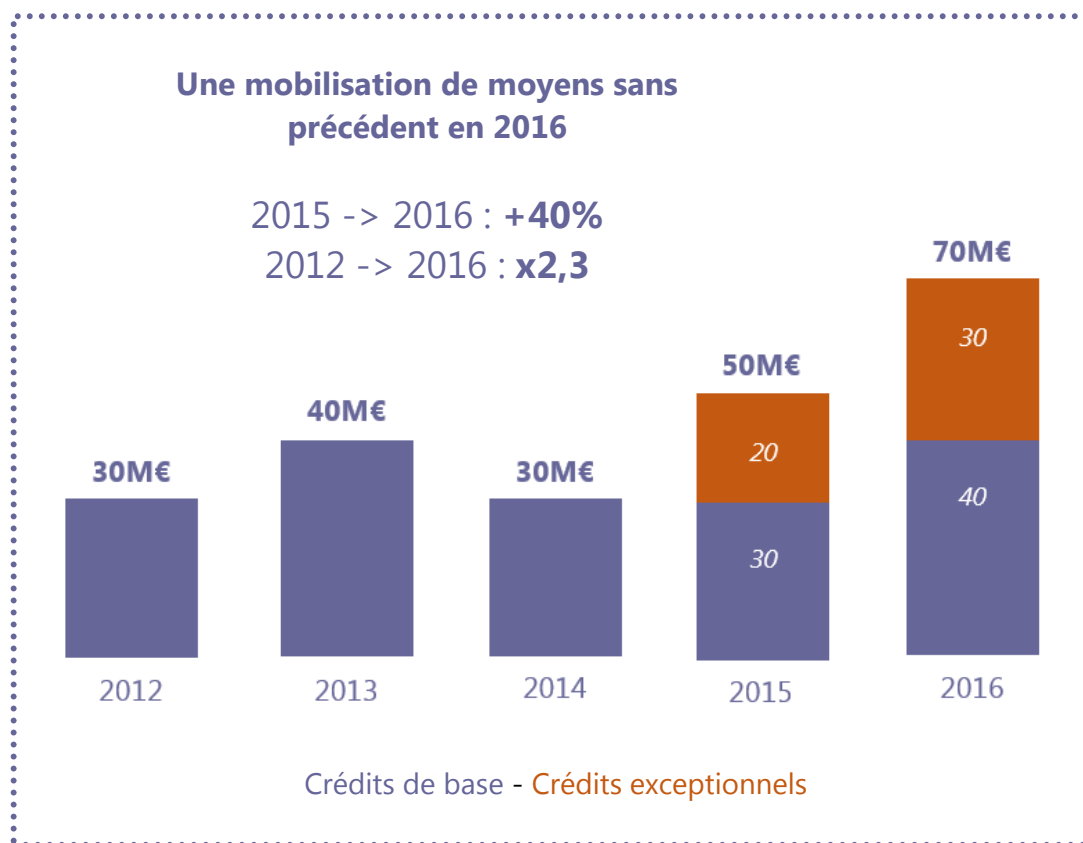
Cet effort pour la viabilité des routes est indispensable à la mobilité de millions d'usagers, de voitures, de poids-lourds, et de transports publics.

### Chiffres clés :

- Plus de 8 déplacements sur 10 se font par la route
- Il y a 1 064 802 km de routes en France
- Les routes représentent un patrimoine de 2 000 milliards d'euros
- 11 directions régionales des routes assurent l'entretien du réseau national

## 70 M€ POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU FLUVIAL

En 2016, **70 M€** seront consacrés à **une centaine d'opérations** d'entretien des équipements fluviaux : **une hausse des moyens de 40% en un an, un doublement depuis 2012.**



Le réseau fluvial français est composite, fait d'axes à grand gabarit, et de petites voies en amont des grandes agglomérations.

Il s'agit pour Voies navigables de France (VNF), qui assure l'entretien, l'exploitation et la modernisation du réseau, de conduire des travaux de remise à niveau des berges, des ouvrages et des équipements ; de requalification environnementale et de sécurisation.

**L'entretien de ces voies s'inscrit dans la volonté du gouvernement de développer le transport fluvial**, peu consommateur d'énergie, limitant l'empreinte écologique, et contribue pleinement à l'aménagement du territoire.